

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.134

L'An Deux Mille Cinq, le 22 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 15 DECEMBRE 2005

DATE D'AFFICHAGE

LE 15 DECEMBRE 2005

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Mme TERRIEN, TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST, Maire, représenté par Mme MONTRON
M. HUGENDBLER représenté par M. LE GUEUT
Mme JOLY représentée par M. MERLE

ABSENTS-EXCUSES : M. CAU, Mme ISENDICK, M. RAYMOND

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 30

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DIVERSES

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution de subventions pour :

* AERO CLUB ROYAN COTE DE BEAUTE	7 622,00 Euros
* FOYER SOCIO-EDUCATIF CES ZOLA (VOYAGE PEDAGOGIQUE)	1 000,00 Euros
* FOYER SOCIO-EDUCATIF COLLEGE HENRI DUNANT (VOYAGE PEDAGOGIQUE)	1 000,00 Euros
* L'ATELIER DES ARTS PLASTIQUES	1 000,00 Euros
* ROYAN CAMERA CLUB	720,00 Euros
* ROC GARDEN TENNIS	18 000,00 Euros
* ENTENTE ROYAN ST GEORGES HAND-BALL	15 000,00 Euros
* CENTRE SOCIAL MARNE L'YEUSE	28 000,00 Euros

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'attribuer les subventions suivantes :

Article 6574 - Fonction 0241

* AERO CLUB ROYAN COTE DE BEAUTE	7 622,00 Euros
----------------------------------	----------------

Article 6574 - Fonction 20

* FOYER SOCIO-EDUCATIF CES ZOLA (VOYAGE PEDAGOGIQUE)	1 000,00 Euros
* FOYER SOCIO-EDUCATIF COLLEGE HENRI DUNANT (VOYAGE PEDAGOGIQUE)	1 000,00 Euros

Article 6574 - Fonction 30

* L'ATELIER DES ARTS PLASTIQUES	1 000,00 Euros
* ROYAN CAMERA CLUB	720,00 Euros

Article 6574 - Fonction 40

* ROC GARDEN TENNIS	18 000,00 Euros
* ENTENTE ROYAN ST GEORGES HAND-BALL	15 000,00 Euros

Article 6574 - Fonction 422

* CENTRE SOCIAL MARNE L'YEUSE	28 000,00 Euros
-------------------------------	-----------------

- D'imputer les dépenses correspondantes au budget de l'exercice 2005.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 décembre 2005
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS